

**Public concerné**

- Avoir au moins 15 ans

**Prérequis**

- Etre titulaire d'un BAC S OU STI2D, BAC PRO MELEC et sur étude de dossier pour tout autre parcours

**Modalités d'admission / Inscription**

- Etude de dossier et / ou entretien
- Signature d'un contrat d'apprentissage / contrat de professionnalisation / Pro-A / CPF avec une entreprise

**Méthodes et moyens pédagogiques**

- Exercices théoriques et pratiques
- Salles de formation équipées de vidéoprojecteurs et de matériel informatique
- Plateaux techniques conçus pour mettre les apprenants en situation réelle afin de les initier à leurs futurs métiers dans des conditions optimales

**Equipe pédagogique**

Formateurs d'enseignement général et professionnel.

**OBJECTIFS**

Former des futurs professionnels dans le domaine de l'Electrotechnique, capable d'exercer leur activité dans **différents secteurs** tels que :

- la production et la transformation de l'énergie,
- les automatismes et la gestion technique du bâtiment,
- les automatismes de production industrielle,
- la distribution de l'énergie électrique,
- les installations électriques des secteurs tertiaires,
- le froid industriel, l'agroalimentaire et la grande distribution,
- les transports (véhicules et infrastructures).

**COMPETENCES PROFESSIONNELLES**

Au sein d'une entreprise du secteur de l'habitat/BTP, tertiaire ou industriel, le technicien est capable, à l'issue de sa formation :

- d'assurer les études et la réalisation des affaires qui lui sont confiées,
- de rédiger des documents et de dialoguer avec les différents services de l'entreprise ainsi qu'avec les clients et les fournisseurs,
- d'assurer la conduite et la responsabilité d'équipes lors de la réalisation de travaux neufs, de conduite de projet, d'interventions sur équipements ou d'actions de maintenance.

**PROGRAMME****Formation technique (875h sur les 2 années)**

- Sciences appliquées à l'électrotechnique : 280 h
- Génie électrique : 315 h
- Essais de système : 140 h
- Construction mécanique : 140 h

**Formation générale (525h sur les 2 années)**

- Culture générale et expression : 140 h
- Anglais : 140 h
- Mathématiques : 210 h
- Economie Gestion : 35 h

*Ces durées sont données à titre indicatif*



### Modalités de suivi et d'évaluation

- Suivi pédagogique, visites en entreprise
- Contrôles en Cours de Formation (CCF), épreuves ponctuelles, projet à soutenir
- Examen : BTS

### Validation de la formation

Diplôme du BTS Electrotechnique

### Accessibilité Handicap

Stationnement Personne à Mobilité Réduite

Bâtiments adapté PMR

Accessibilité Toilettes

Label régional H+

### MODALITES D'ORGANISATION

**Durée** : 2 ans en alternance

**Dates** : Nous consulter

**Lieu** : Pôle Formation UIMM Savoie

- 131 rue de l'Érier 73290 La Motte-Servolex

### QUE FAIRE APRES LE BTS ETT ?

Le titulaire d'un BTS ETT peut entrer dans la vie active ou continuer ses études :

- CQPM Chargé(e) de Projet Industriel (à l'AFPI Savoie en alternance)
- Licence Professionnelle (du domaine de l'électronique, de l'énergie, des automatismes...)
- Licence LMD (en électronique, électricité...)
- Ecole d'ingénieur en passant éventuellement par une classe préparatoire technologie industrielle post-bac+2

### *Liste non exhaustive*